

ÉCOUTE ACP ET SUICIDE

Claire et Gaston DEMARET

Volet à compléter et à retourner

au plus tard

le 4 janvier 2008

par courrier à

AFP-ACP

c/o

Colette PERNEZ

28, sente de Trigauville

76600 LE HAVRE

Tél: 06.23.07.68.08



AFP - ACP

*Association Française de Psychothérapie
dans l'Approche Centrée sur la Personne*

B.P. 43 75261 PARIS cedex 06

Site Web : <http://afpacp.fr>

E-mail : postmaster@afpacp.fr

Association Loi 1901 - J.O. n°10 du 6 mars 1999

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : 19 et 20 janvier 2008

Horaires du séminaire:

samedi 19/01/08 de 9h30 à 17h30

dimanche 20/01/08 de 9h30 à 17h00

Pause déjeuner de 12h30 à 14h00

Accueil : à partir de 9h00 le samedi 19/01/08

Lieu: Maison d'Accueil Adèle Picot,
39 rue Notre-Dame des Champs,
75006 PARIS

Accès: *Métro: Notre-Dame des Champs*

Tarifs :

Adhérent AFP-ACP: 150 €

Étudiant d'organisme membre AFP-ACP: 100 €

Étudiant (*sur présentation de la carte d'étudiant*): 100 €

Non adhérent AFP-ACP: 200 €

Si conditions particulières, merci de nous consulter.

Nombre de places limité.



AFP - ACP

*Association Française de Psychothérapie
dans l'Approche Centrée sur la Personne*

B.P. 43 75261 PARIS cedex 06

Site Web : <http://afpacp.fr>

E-mail : postmaster@afpacp.fr

Association Loi 1901 - J.O. n°10 du 6 mars 1999



*Association
Française de
Psychothérapie dans
l'Approche Centrée sur la Personne*

LES SÉMINAIRES AFP-ACP

ÉCOUTE ACP

ET SUICIDE

*Claire et Gaston
DEMARET*

**Les 19 et 20 janvier
2008
à PARIS**

ÉCOUTE ACP ET SUICIDE

LE SÉMINAIRE

Le suicide est une réalité à laquelle sont confrontés très régulièrement ceux qui, de par leur profession ou leur activité aident psychologiquement les personnes en souffrance.

Les comportements suicidaires sont souvent difficiles à comprendre. Comment une personne peut-elle en arriver à ne plus vouloir vivre ? Quel sens doit-on attribuer à ce comportement ? Que dit la personne quand elle parle de suicide ? Veut-elle vraiment mourir ? Sur quoi est-il important de porter son attention dans son discours ? Quel est le sens de ses paroles de désespoir ? Y a-t-il un risque de passage à l'acte suicidaire éminent et comment y réagir ? Quelle est la responsabilité de l'aidant dans cette relation ?

La personne suicidaire nous confronte à la mort et nous interpelle sur nos valeurs, le sens de la vie, de notre vie.

Ces questions seront au centre de notre réflexion au cours de ce week-end.

Réflexion théorique d'une part : comment expliquer le comportement suicidaire dans le cadre de l'approche centrée sur la personne. Qu'en est-il de la tendance actualisante, de la tendance au développement et à l'épanouissement de la personne dans ce comportement ? Et réflexion plus pratique d'autre part : comment articuler les attitudes relationnelles qui fondent la relation thérapeutique (congruence, considération positive inconditionnelle et empathie) face à la personne suicidaire ?

Ces deux journées seront donc l'occasion de réfléchir ensemble à cette problématique. Elles seront ponctuées de moments d'information et de moments de dialogue et de partage des expériences concrètes des participants.

Les facilitateurs : Claire et Gaston Demaret

Tous deux sont licenciés en psychologie, anciens assistants de l'Université Catholique de Louvain, formés à la thérapie centrée sur la personne à la Katholieke Universiteit te Leuven.

Ils sont titulaires du « Certificat Européen de Psychothérapie et sont membres titulaires fondateurs de l'Association Francophone de Psychothérapie Centrée sur la Personne et Expérientielle de Belgique.

Ils sont tous les deux thérapeutes et formateurs.

Ils interviennent régulièrement dans le cadre du « Certificat Universitaire : Intervention psychologique – Psychothérapie », spécialisation de 3° cycle de la Faculté de Psychologie de l'Université Catholique de Louvain.

En outre, Gaston Demaret est psychologue au Centre de Prévention du Suicide de Bruxelles.

ÉCOUTE ACP ET SUICIDE

Claire et Gaston DEMARET
Les 19 et 20 janvier 2008
à PARIS

Nom

Prénom

Profession

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

E-mail

Membre adhérent AFP-ACP* Oui Non

Stagiaire/Étudiant à

Tarifs: Adhérent AFP-ACP: 150 €
Non adhérent AFP-ACP: 200 €
Étudiants: 100 €
(Le cas échéant, joindre une photocopie de la carte d'étudiant)

Joindre un chèque du montant du tarif du séminaire à l'ordre de AFP-ACP à retourner avec le présent bulletin d'inscription à l'adresse indiquée au verso.

Votre règlement tient lieu d'inscription dans la limite des places disponibles.



* Cochez la case correspondante.